

Électricien / Électricienne

(Métiers de l'électricité et de l'électronique)



L'électricien conçoit, prépare et réalise les interventions techniques dans son domaine dans les standards de qualité et de sécurité définis par le cahier des charges et la réglementation.

Il s'assure de la bonne réalisation des travaux et en rend compte. Dans les bâtiments, il réalise l'implantation, la mise en œuvre, les raccordements, le paramétrage, la mise en service et la maintenance des installations et équipements. Il peut réaliser des interventions (courants forts et courants faibles) notamment dans les domaines suivants :

- les réseaux (production, stockage, transport et distribution de l'énergie électrique, réseaux de communication et de transmission, ...),
- les infrastructures (aménagement routier, autoroutier, ferroviaire ou urbain ; installation de recharges pour véhicules électriques, hybrides, ...),
- les quartiers, les zones d'activités (aménagement d'écoquartiers, éclairage public, ...),
- les bâtiments du secteur résidentiel, tertiaire et industriel,
- l'industrie,
- les systèmes énergétiques autonomes et embarqués (sur des bateaux, avions, trains, ...).

Il assure auprès de ses clients des prestations d'entretien et de maintenance des équipements et réseaux qu'il installe.

Il conseille ses clients sur les équipements et les énergies dans le souci d'une maîtrise des dépenses énergétiques. Pour ce faire, il réalise des études techniques portant sur les installations à réaliser.

Son activité est associée au respect de différentes normes, dont la norme NFC 15-100. L'exercice du métier impose la détention de différents niveaux d'habilitation en fonction du domaine d'intervention.

Conditions et environnement de travail

Très mobile, l'électricien passe d'un chantier à l'autre où il est en contact direct avec les clients. Il intervient, seul ou en équipe, et avec d'autres corps de métiers, sur des bâtiments très variés : habitat individuel et collectif, équipements publics, hôtels-restaurants, hôpitaux, bureaux, bâtiments industriels, etc.

Les qualités et aptitudes attendues

- Goût du calcul et de la physique
- Rigueur et application
- Méthode, habileté
- Capacité à réaliser des diagnostics et autocontrôles

Devenir Électricien / Électricienne

■ Après la 3^e de collège

- CAP Électricien
- Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bac professionnel Systèmes numériques option B (audiovisuel, réseau et équipements domestiques)

■ Après le CAP ou Bac professionnel

- Brevet professionnel Électricien
- Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A énergie électrique



ZOOM

SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'électricien conseille ses clients sur les nouveaux produits, leur usage, la gestion pour économiser de l'énergie, les modernisations ou rénovations à envisager : l'habitat connecté devient davantage intelligent et communicant (automatismes, domotique, télégestion et télésurveillance...).

■ Après le baccalauréat

- BTS Électrotechnique - BTS Fluides Énergies Domotique option C domotique et bâtiments communicants
- BTS Systèmes numériques option B (électronique et communications)
- Licences professionnelles et Masters Professionnels dans les domaines de l'électricité et de l'énergie, de la domotique

En formation professionnelle

■ Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Électricien d'équipement du bâtiment - Installateur de réseaux de télécommunications

■ Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité
- Technicien en électricité et automatismes du bâtiment
- Technicien en systèmes de surveillance intrusion et de vidéoprotection

En formation dans les Chambres de métiers et de l'artisanat

■ 1^{er} Niveau de qualification

- Certificat technique des métiers Installateur en équipements électriques

■ Niveau supérieur de qualification

- Brevet de maîtrise Installateur en équipements électriques

Perspectives professionnelles

■ Possibilité de pouvoir diversifier ses activités

suivantes : alarme, sécurité incendie, éclairage, ventilation, énergies renouvelables...

- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation

- **Chef d'entreprise** électricien après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. fiche Chef d'entreprise

- **Métiers voisins** : domoticien, antenniste, installateur en froid et conditionnement d'air, éclairagiste

Fiches ROME

B1602 - Électricité bâtiment

F1106 - Ingénierie et études du BTP